

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mai 2010

L'an deux mille dix, le vingt sept mai à 20 h 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Lévis-Saint-Nom, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Anne GRIGNON, Maire.

Etaient présents :

MM. ALISSE, JOST, MOREL, Adjoints au Maire,
Mmes BERGANTZ, DAVID, DORMOIS, FEUVRIER, RIBAUT,
MM. MAGNE, MUESSER,
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés :

Mme BUCHER représentée par **Mme BERGANTZ**
M. CHEVY représenté par **Mr JOST**
M. VANDEWALLE représenté par **Mr MOREL**

Absents excusés :

Mme BINDER, M. DA SILVA, M. GUILLAUT, M. LEGAY

Secrétaire : Mme DAVID

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Décision modificative : commune
- Jury d'assises – année 2011
- Fête de l'école : convention avec la Récré et l'école
- Compte rendu d'exploitation de la station d'épuration du SIASY – année 2009
- Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame DAVID est désignée secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE (COMMUNE)

Monsieur MOREL présente le projet de décision modificative pour le budget de la commune.

Vu les écritures de recettes et de dépenses arrêtées à ce jour,
Vu les propositions budgétaires,
Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la décision budgétaire modificative n°1 annexée à la présente délibération.

JURY D'ASSISES - Année 2011

Un tirage au sort est effectué pour la liste préparatoire des jurés d'assises.

FETE DE L'ECOLE : CONVENTION AVEC LA RECRE ET L'ECOLE

Il est rappelé que cette année la fête de l'école aura lieu le 26 juin et qu'il convient de prévoir les modalités d'utilisation des locaux de l'école (contraintes particulières induites par le chantier en cours) et du centre polyvalent.

Le Conseil municipal,

Vu le projet de convention entre la commune, le directeur de l'école des Sources et le président de l'association « La Récré »,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention relative à l'organisation de la fête de l'école entre la commune, le directeur de l'école des Sources et le Président de l'association « La Récré »,

AUTORISE le maire à signer ladite convention.

COMPTE RENDU D'EXPLOITATION DE LA STATION D'EPURATION DU SIASY – ANNEE 2009

Monsieur ALISSE présente le compte rendu d'exploitation de la station d'épuration du SIASY pour l'année 2009.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le compte-rendu d'exploitation de la station d'épuration du SIASY pour l'année 2009,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE du compte-rendu d'exploitation de la station d'épuration du SIASY de l'année 2009.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision n°2010-MP1 du 28 avril 2010 : Vérification périodique annuelle des installations électriques, moyens de secours, d'alarme et protection incendie des bâtiments communaux, des aires de jeux et leurs équipements : confiée à QUALICONSULT EXPLOITATION pour un montant annuel de 1 500 euros HT.

Décision n°2010-MP2 du 6 mai 2010 : Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de la voirie : confiée au Cabinet CECOS pour un montant de 4 025 euros HT.

Décision n°2010-MP3 du 26 mai 2010 : Contrat pour la capture, le ramassage, le transport des animaux errants ou décédés sur la voie publique et l'exploitation de la fourrière : conclu avec la SACPA pour un montant forfaitaire annuel de 0,704 euros HT.

QUESTIONS DIVERSES

Madame GRIGNON présente les projets d'aménagement et de sécurisation voirie route d'Yvette, de Girouard, de la Recette et Place Yvon Esnault réalisés par le bureau d'étude et intégrant les contraintes techniques liées à la configuration des zones traitées.

Monsieur JOST rappelle plusieurs dates :

- le 13 juin prochain de 10 h à 16 h 30 : Participation de Lévis Saint Nom à l'intervillage organisé par Le Mesnil Saint Denis.
- le 26 juin 2010 : Fête de l'école
- le 18 septembre 2010 : Fête de l'automne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 05

Affiché le 1^{er} juin 2010

